



Lettre d'information de Bruitparif, l'Observatoire du bruit en Île-de-France

Avril 2012 • N°15

Sondage [2]

Parmi les bruit liés aux transports, quel est celui qui vous gêne le plus ?

www.bruitparif.fr


[2]

Cliquer pour visualiser la vidéo de sensibilisation à l'environnement sonore



[3]





25 avril : journée internationale contre le bruit

Avec 20% de la population potentiellement exposée au-dessus des seuils réglementaires et 66 000 années de vies en bonne santé gâchées par an, la problématique du bruit au sein de l'agglomération parisienne s'affirme comme un double enjeu de qualité de vie et de santé publique. A l'occasion de la journée internationale contre le bruit, Bruitparif s'associe à l'événement pour rappeler l'importance de préserver l'environnement sonore et dévoiler les grandes lignes de son programme d'action 2012. En savoir plus [4].

Actu BruitParif

Bruitparif va piloter la réalisation d'une carte régionale de bruit.
Réunis en Assemblée Générale le 12 avril dernier, les membres de Bruitparif ont adopté à l'unanimité la charte décrivant les modalités générales d'élaboration d'une cartographie du bruit à l'échelle de l'Ile-de-France. Le projet sera porté par l'observatoire avec le soutien et la participation active de ses membres. Au terme de ce travail d'envergure, les acteurs disposeront d'un référentiel cohérent pour servir de nombreux objectifs. En savoir plus. [5]

Bruitparif et la DGAC signent une convention cadre.
Le 12 avril dernier, Julie Nouvion, Présidente de Bruitparif et Geoffroy Ville, Chef de la Mission Environnement de la Direction des Services de la Navigation Aérienne (DSNA), ont signé une convention cadre d'échange de données entre les deux organismes. Bruitparif bénéficie ainsi dorénavant des données de trafic aérien nécessaires à l'exploitation des données de mesure. En savoir plus [6].

En Direct

Autoroute A6 : les travaux de rénovation de la chaussée démarrent.

Les riverains de l'autoroute sur la portion de 3,5 km entre Lisses et Villabé (91) vont bientôt pouvoir souffler. Fin août 2012, les fameuses dalles en béton plus que cinquantenaires devraient avoir disparu au profit d'un revêtement plus silencieux. Afin de mesurer son efficacité sur la diminution des nuisances sonores, Bruitparif vient d'installer une station de mesure sur la commune de Villabé. En savoir plus [7].

Des balayeuses électriques en test dans les rues de Paris.
Economes en énergie et surtout 3 fois moins bruyantes que leurs équivalents thermiques, 9 balayeuses électriques sont mises à l'essai pour le nettoyage des trottoirs parisiens. Avec ces machines électriques, la ville répond à une demande récurrente des riverains : rendre le nettoyage des trottoirs plus discret. En savoir plus [8].



A vos agendas

21 juin : Forum des acteurs : "PPBE mode d'emploi (2ème session)".
Pour répondre à la demande des collectivités de l'agglomération parisienne d'être accompagnées dans l'élaboration de leur plan d'actions, Bruitparif organise une nouvelle session de formation. Les autorités compétentes pourront notamment s'emparer des outils méthodologiques (outil de cartographie experte pour l'identification des enjeux et des zones calmes, trame détaillée de rédaction du document de PPBE) conçus spécialement par les équipes pour les aider. Télécharger l'invitation [9].



A lire

Impact sonore des aires de sport en milieu habité.
Parce que les terrains de sport établis sans précautions suffisantes dans les zones urbaines denses génèrent des nuisances sonores et des conflits de voisinage, le Conseil National du Bruit s'est emparé du sujet pour dresser un état des lieux et émettre des recommandations en direction des autorités garantes de la tranquillité publique. Télécharger le rapport [10].

Un nouvel arrêté pour réglementer le bruit des ULM.
Télécharger l'arrêté [11].